DLP 7-12-58 300019

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)
- MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

6ème année n° 28 IO juillet I958

INFORMATION POMMES DE TERRE N° 4

MILDIOU

Les pluies excessives qui ont touché la quasi totalité de la région ont effacé les efforts des cultivateurs en vue d'éviter ou de combattre la maladie.

Nous pensons qu'il convient malgré tout de renouveler les traitements. En effet, le Mildiou de la pomme de terre est très répandu sur l'ensemble du territoire français, beaucoup de cultures sont donc touchées sinon compromises par la maladie. Aussi il importe d'essayer d'obtenir des tubercules susceptibles de se conserver, donc de se vendre à un prix très rémunérateur au cours de l'hiver.

En conséquence, toutes les cultures devront être traitées à nouveau dès réception du présent avis.

L'Inspecteur du Service
de la Protection des Végétaux,

P.BERVILLE

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles,

L L.TROUILLON

P242

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc Roussillon, 16 rue de la République - Montpellier - Le Gérant : L.L.TROUILLON - Autorisation du 6 mars I956